## **COMMUNE DE SAINT-FLOUR**

## CONSEIL MUNICIPAL DU 17 MARS 2025 DELIBERATION N°17/03/2025-46

Conseillers en exercice : 29 L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept Mars, à dix-neuf heures, le Présents : 22 Conseil Municipal de la Commune de SAINT-FLOUR s'est réuni en Absents représentés : 3 séance ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation

Absents excusés : 4 légale, sous la présidence de Monsieur Philippe DELORT, Maire.

Votants: 25

#### Étaient présents :

M. Philippe DELORT, Maire, M. Eric BOULDOIRES, MME Marie PETITIMBERT, M. Frédéric DELCROS, MME Annick MALLET, M. Jean-Pierre JOUVE, MME Bonnie DELEPINE, M. Jérôme GRAS, MME Florie PAROU, Adjoints,

MM. Jean-Claude PRIVAT, Jean-Luc PERRIN, MME Corinne AMAT, MM. Christian GRENIER, Nicolas FERNANDEZ, MME Emmanuelle NIOCEL-JULHES, MM. Yannick MOURET, Marc POUGNET, MME Martine GUIBERT, M. Bruno TEISSEDRE, MME Christiane MEYRONEINC, M. Jonathan LAROUSSINIE, MME Marie-Pierre MURAT, Conseillers Municipaux.

#### Absents représentés :

M. Géraud DELPUECH par M. Jean-Luc PERRIN, MME Mathilde BOUT par MME Florie PAROU, M. Tarek EL MAROUANI par M. Philippe DELORT,

#### Absents excusés :

MMES Maryline VICARD, Marine NEGRE, Patricia RENAUD, Nathalie LESTEVEN.

Madame Florie PAROU a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire.

Le Maire certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publié le **25 MARS 2025** et que la convocation avait été faite et publiée le 11 Mars 2025.

Le présent extrait a été transmis le 19 MARS 2025 à Monsieur le Sous-Préfet de SAINT-FLOUR.

Tout recours contentieux à l'encontre de la présente délibération doit être déposé, dans un délai de deux mois à compter de sa date de réception en Sous-Préfecture, auprès du Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site <u>www.telerecours.fr</u>.

# OBJET: CONSTRUCTION D'UNE CRECHE COLLECTIVE DE 48 PLACES - LOT N°4 OSSATURE / CHARPENTE BOIS : AVENANT N°2

RAPPORTEUR: Monsieur Jérôme GRAS

Dans le cadre du marché de travaux relatif à la construction de la crèche, le lot N°4 (Ossature / charpente bois) a été attribué à l'entreprise Racinéo Construction SAS (43120 Monistrol Sur Loire) pour un montant de 147 062,17€ H.T.

Pour mémoire, un avenant N°1 a été signé portant le marché à 161 969,05 € H.T.

Des modifications techniques ont été rendus nécessaires :

- Suppression du levage par télescopique rotatif
- Levage par grue 40m type Igo 50

Ces différentes prestations engendrent une plus-value de 2 566,00 € H.T.

Le montant du marché est désormais de 164 535,05 € H.T.

La Commission des marchés publics, réunie le Lundi 10 Mars 2025, a donné un avis favorable à la passation de cet avenant.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur, Après avoir délibéré,

- APPROUVE l'avenant N°2 du lot N°4 (Ossature / charpente bois) relatif aux travaux de construction d'une crèche collective de 48 places à conclure avec l'entreprise Racinéo Construction SAS pour un montant en plus-value de 2 566,00 € H.T.
  - AUTORISE Monsieur le Maire à signer ledit avenant.

POUR: 25 voix

Le Maire.

Ainsi délibéré en séance ordinaire les jour, mois et an susdits, et les membres présents ont signé au registre.

Philippe DELORT

L'élu secrétaire de séance,

Florie PAROTI



## MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE<sub>10</sub>

Page: 1 / 2

## **AVENANT N°2**

#### A - Identification du pouvoir adjudicateur

Commune de Saint-Flour Hôtel de ville 1 place d'Armes – BP36 15100 SAINT FLOUR Cedex

### B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Racinéo Construction SAS ZI de Chavanon II 43120 Monistrol Sur Loire

## C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

Construction d'une crèche collective de 48 places Lot N°4 : Ossature / charpente bois

- Date de la notification du marché public: 13 octobre 2023
- Date de fin d'exécution du marché public : 7 avril 2025
- Montant initial du marché public:

Taux de la TVA : 20 %

Montant HT : 147 062,17 €
 Montant TTC : 176 474.60 €

Montant du marché public après l'avenant N°1:

Taux de la TVA : 20 %

Montant HT : 161 969,05 €
 Montant TTC : 194 362,86 €

#### D - Objet de l'avenant.

Le présent avenant a pour objet l'intégration de prestations complémentaires.

Selon Ordre de service N°5 en date du 11 mars 2025

## Selon devis N°GG230703-05 en date du 03/07/2026 :

• Montant H.T.: 7 566,00 €

Levage par grue 40m type Igo 50

Le présent avenant a pour objet également les modifications suivantes :

Des travaux non réalisés comme mentionné sur *l'ordre de service N°5 en date du 11 mars 2025* pour un montant de :

• Montant H.T.: - 5 000, 00 €

Suppression du levage par télescopique rotatif

Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

☐ NON

⊠ oui

Montant de l'avenant :

Taux de la TVA : 20 %

Montant HT: 2 566,00 €

Montant TTC: 3 079,20 €

% d'écart introduit par l'avenant : 11,88 %

Nouveau montant du marché public :

Taux de la TVA : 20 %

Montant HT: 164 535,05 €

Montant TTC: 197 442,06 €

### E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
D. G. Jordhan	Monistral sur Laure 2010312025	82

<sup>(\*)</sup> Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

#### F - Signature du pouvoir adjudicateur (

A Saint-Flour, le .25 MARS 2025

Signature

Le maire.

Philippe DELORT

Page: 2

## **SECRETARIAT Ville de Saint-Flour**

**De:** notifascl@fast.efast.fr

**Envoyé:** mercredi 19 mars 2025 10:28 **À:** SECRETARIAT Ville de Saint-Flour

**Objet:** Notification FAST : réception d'un accusé de réception sur l'acte : 17-03-2025-46

## ":. Notification FAST:

#### Notification FAST:

Vous venez de recevoir un accusé de réception sur l'acte : 17-03-2025-46, télétransmis par Sarah COSTEROUSSE. Il porte le numéro d'identifiant unique : 015-211501879-20250319-17-03-2025-46-DE.

Informations sur l'acte Numero : 17-03-2025-46

Objet : Construction d'une crèche collective de 48 places - Lot N.4 : Ossature / charpente bois : Avenant N.2

Date de décision : 19/03/2025 Date de transmission : 19/03/2025 Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique / 1.1. Marchés publics

Vous pouvez obtenir plus d'informations à partir de : https://www.efast.fr/ar.

#### **FAST**

Fournisseur d'Accès Sécurisé Transactionnel <a href="https://www.efast.fr">https://www.efast.fr</a>



## **SECRETARIAT Ville de Saint-Flour**

De: notifascl@fast.efast.fr
Envoyé: mardi 25 mars 2025 14:17

À: SECRETARIAT Ville de Saint-Flour

**Objet:** Notification FAST : réception d'un accusé de réception sur l'acte : 17-03-2025-46

# ":. Notification FAST:

#### Notification FAST:

Vous venez de recevoir un accusé de réception sur l'acte : 17-03-2025-46, télétransmis par Sarah COSTEROUSSE. Il porte le numéro d'identifiant unique : 015-211501879-20250325-17-03-2025-46-CC.

Informations sur l'acte Numero : 17-03-2025-46

Objet : Construction d'une crèche collective de 48 places - Lot N.4 : Ossature / charpente bois : Avenant N.2

Date de décision : 25/03/2025 Date de transmission : 25/03/2025

Nature de l'acte : Contrats conventions et avenants

Matière de l'acte : 1. Commande Publique / 1.1. Marchés publics

Vous pouvez obtenir plus d'informations à partir de : https://www.efast.fr/ar.

#### **FAST**

Fournisseur d'Accès Sécurisé Transactionnel <a href="https://www.efast.fr">https://www.efast.fr</a>